

Frédéric FIORE
13 B chemin des Mouettes
83 220 LE PRADET
fredericfiore2020@gmail.com
06 43 19 84 12



Frédéric FIORE Municipales 2020

UN PROJET POUR TOUS !



Un Pradet Pour Tous

TOULON VAR DEPLACEMENTS
24 rue Paul Lendrin
chez Café Culture
83000 TOULON

Le Pradet, le 3 mars 2020

Objet : **réponse au questionnaire**

A l'attention du Conseil d'Administration de Toulon Var Déplacements,

Madame, Monsieur,

Pour compléter votre questionnaire, je me permets de vous livrer ci-dessous quelques éléments de notre programme concernant le déplacement au Pradet.

TRANSPORT

Parce que le Pradet ne doit plus être la zone blanche du plan de déplacement urbain de TPM, ni la voie de contournement de l'autoroute et que la pollution, les nuisances sonores et les embouteillages, **cela suffit !**

Nous voulons :


- **Réduire le flux de circulation** en centre ville,
- Investir dans des **pistes cyclables** notamment la liaison centre ville et la Garonne / les Oursinières,
- Améliorer la **fréquence des dessertes des bus** en s'appuyant sur les travaux menés par le comité des usagers des transports (CUT) : augmenter la fréquence du 91, prolonger le 129...

- Avoir une vraie **desserte vers la Garde et la Valette**,
- Libérer des **places de parking** en centre-ville notamment le vendredi matin.
- **Mettre aux normes les nombreux ralentisseurs**, voire en supprimer certains en concertation avec les riverains.
- Réouvrir la **concertation** avec les riverains de San Peyre pour la réinstallation d'un feu.



Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes salutations distinguées.

Frédéric FIORE.

 Pour Vous, Pour Tous.



Nom de votre liste : Un Pradet Pour Tous - Frédéric Fiore
Commune : Le Pradet

1 Pour les PIÉTONS et PMR

vous engagez-vous ?

1.1	- à libérer les trottoirs et les espaces piétons de tous les obstacles et du stationnement sauvage ?	Oui X	non
1.2	- à aménager des réseaux fléchés de cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, pour relier les zones d'habitat et les zones d'activités (écoles, arrêts de transports en commun, services publics) ?	Oui X	non
1.3	Que ferez-vous dans votre commune ? L'objectif est de réduire la part de la voiture au centre ville et de développer les modes doux et les transports en commun. Rendre la 1 ^{ère} DFL piétonne les jours de marché		
1.4	Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Favoriser les cheminements piétonniers continus et la création de « zones de rencontre ». Créer des cheminements entre centre-ville et zones naturelles. Réaliser un sentier littoral continu et sécurisé.		

2 Pour les CYCLISTES

Vous engagez-vous à mettre en œuvre dans MTPM et dans votre commune les objectifs du PDU ?

2.1	-aménagement d'au moins 150 km d'itinéraires cyclables sécurisés et continus supplémentaires dans MTPM	Oui X	non
2.2	- aménagement d'au moins <u>200 arceaux par an</u> dans MTPM, et 50 abris vélos et 20 garages sécurisés à l'horizon 2025	Oui X	non
2.3	Que ferez-vous dans votre commune ? Création d'aménagements cyclable sur la 1 ^{ère} DFL et du centre-ville jusqu'aux Oursinières		
2.4	Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Promouvoir un réseau de pistes cyclables continu entre les communes		

3 Pour la SÉCURITÉ ROUTIÈRE

vous engagez-vous à apaiser et à sécuriser la circulation

3.1	-en étendant et créant des « aires piétonnes », des « zones de rencontre », des « zones 30 » ?	Oui X	non
3.2	-en érigeant votre commune en « Ville à 30 » ?	Oui X	non
3.3	Que ferez-vous dans votre commune ? Agir pour réduire la circulation en centre ville en déviant la circulation de transit par l'Avenue Le Leap Faire des manifestations sans voiture sur la 1 ^{ère} DFL		
3.4	Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Création d'une piste cyclable et d'un cheminement piétonnier le long du chemin de la Foux		

4 Pour les TRANSPORTS EN COMMUN :

4.1	Vous engagez-vous à faire aménager un réseau de transport en commun efficace et confortable autour de lignes de tramway, dont la première est déclarée d'utilité publique depuis l'an 2000 ? A condition qu'une majorité de conseillers de TPM le valide (Le pradet ne compte que 2 conseillers sur 88	Oui x	non
4.2	Que ferez-vous dans votre commune ? Œuvrer pour une navette entre le centre ville et la Gare de La Gare Création l'été d'une navette vers les plages		
4.3	Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Œuvrer pour la réalisation prioritaire d'un TCSP entre l'Est et l'Ouest de Toulon Augmenter la fréquence des TER du réseau Métropolitain		

5 Pour la DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :

vous engagez-vous

5.1	- à instaurer une concertation préalable avec les usagers (piétons et PMR, cyclistes, usagers des transports en commun) et les associations d'usagers, avant chaque projet concernant les déplacements ?	Oui X	non
5.2	- à mettre en place un comité des usagers qui se réunisse au moins deux fois par an ?	Oui X	non
5.3	Que ferez-vous dans votre commune ? Mettre à disposition de ce comité un budget participatif		
5.4	Que ferez-vous au niveau de TPM ? Mise en place de comités d'Usager au niveau de TPM pour les cyclistes, Les piétons, Les usagers des transports en commun		

6 Pour l'ENVIRONNEMENT

Vous engagez-vous à ce que tous les projets concernant les déplacements soient conformes

6.1	-à la lutte contre la pollution ?	Oui X	non
6.2	-à la lutte contre le changement climatique ?	Oui X	non
6.3	-à la préservation de la biodiversité ?	Oui X	non
6.4	-à la préservation des ressources d'eau douce ?	Oui X	non

6.5 **Que ferez-vous dans votre commune ?**
 Mise en place de capteurs de pollution dans la commune
 Achat de véhicules communaux électriques
 Plantation d'arbre
 Désimperméabilisation des parkings quand c'est possible

6.6 **Que ferez-vous au niveau de MTPM ?**
 Mise en place d'une zone à faible émission en liaison avec la vignette Crit'air
 Electrification du réseau de transport en commun
 Plantation d'arbres le long des cheminements piétonniers et cyclables.
 Ne pas faire de nouvelles routes.
 Mettre du gazon entre les rails du tramway

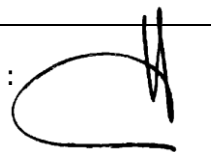
7	Vous engagez-vous à nommer un adjoint affecté spécifiquement aux déplacements en modes doux qui sera l'interface entre les usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun) et la commune ainsi que MTPM et le garant de la priorité donnée aux modes doux ?	Oui x	non
---	---	----------	-----

8 **Vos remarques**
 L'élu référent transport sera l'interface entre les usagers et les services et organismes chargés des transports

9 **Quels sont vos projets prioritaires ?**
 Apaiser la circulation au centre-ville et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.
 Expérimenter la première DFL piétonne pour les manifestations
 Créer la navette centre-ville <-> gare de La Garde

Date : le 1^{er} mars 2020

Signature :



**Nous serons attentifs à vos réponses et réalisations futures.
 Contactez-nous : : 06.18.16.31.27**

Retour souhaité avant le 1er Mars 2020 à : tvdeplacements@gmail.com

Association Loi 1901 du 18 juin 1980

Agréée au titre de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie le 13 mars 1984.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Membre de « 60 Millions de piétons », « FNAUT », « FUB », « Rue de l'Avenir », « AF3V », « Atmosud »